

# **Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées**

**Assemblée Générale d'approbation des comptes clos  
le 31 décembre 2019**

**Latécoère S.A.**  
Société Anonyme à Conseil d'administration  
au capital de €. 190.337.036  
135 rue de Périole  
31500 Toulouse

**Grant Thornton**  
**Commissaire aux Comptes**  
29 rue du Pont – CS 20070  
92200 Neuilly-sur-Seine Cedex

**KPMG Audit**  
**Commissaire aux Comptes**  
224 rue Carmin  
CS 17610  
31676 Labège Cedex

Attestation des commissaires aux comptes  
sur les informations communiquées dans le cadre de l'article  
L. 225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global  
des rémunérations versées aux personnes les mieux  
rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

**Latécoère S.A.**

Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Directeur Général. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

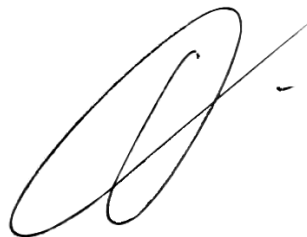
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 3 070 159 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Labège, le 30 avril 2020,

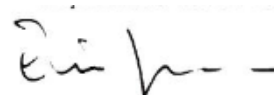
Les commissaires aux comptes

**Grant Thornton**  
Membre français de Grant Thornton International



Pascal Leclerc  
Associé

**KPMG Audit**  
Département de KPMG SA



Éric Junières  
Associé

## Siège

135 rue de Périole - BP 25211  
31079 Toulouse Cedex 5 – France  
T +33 (0)5 61 58 77 00

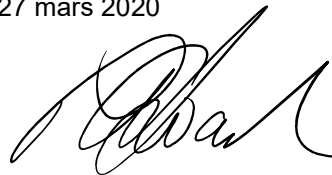
[www.latecoere.aero](http://www.latecoere.aero)

## ATTESTATION RELATIVE AUX REMUNERATIONS

établie en application de l'article L. 225-115 du Code de commerce

Je soussigné, Philip Swash, Directeur Général de la société Latécoère certifie que les rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées de la société se sont élevées à 3.070.159 € (trois millions soixante-dix mille cent cinquante-neuf euros) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

A Bath, le 27 mars 2020



Philip Swash  
Directeur Général

Paraphé pour  
les besoins  
d'identification  
Grant Thornton